

<http://ugtg.org/spip.php?article2247>



CANAL+ / CANAL SATELLITE licencie son personnel sans vergogne !

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en ligne jeudi 3 mars 2016

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Une société qui grâce au travail des salariés et à leurs investissements quotidiens génère plus de **40 MILLIONS de BENEFICE NET licencie sans vergogne !**

Depuis quelques années c'est un management par la terreur qui est mis en oeuvre avec comme seul objectif **POUSSER LES SALARIES VERS LA SORTIE !**

Au programme :

- ▶ Augmentation de la charge de travail sans contre partie
- ▶ Dégradation des conditions de travail
- ▶ Mutation géographique
- ▶ Pression psychologique, menaces

Arrivé à CANAL+ dans les bagages du précédent directeur, Le directeur Commercial a débuté une véritable chasse aux sorcières ! Sauf que les sorcières sont **des pères et mères de familles**, Guadeloupéens, Martiniquais, Guyanais !

Celui-ci continue son nettoyage au Karcher ! Avec la complicité d'un nouveau DRH fraîchement arrivé et d'autres complices qui se croient à l'abri ! Tout cela sous l'oeil avisé de la nouvelle Directrice ALINE ALIX DONAT.

Aujourd'hui il s'attaque à un syndiqué de l'UGTG ! Il lui est reproché d'avoir effacé des textes informatiques censés faire remonter les réclamations d'abonnés mécontents - **SANS PREUVE ! SANS JUSTIFICATIF !** Malgré les argumentations du salarié et la démonstration qu'il s'agit là de BUGS informatiques ! La sentence tombe ! **LICENCIEMENT IMMEDIAT !**

Sans Avertissement, Sans entretien, **Après 17 ans d'ancienneté !!!!**

Aujourd'hui, ce n'est plus nécessaire de commettre une faute LOURDE ou GRAVE ! Pas à Canal Satellite !

Etre noir ou à l'UGTG ou PAS DAKÓ suffit ! Il faut faire de la place pour les amis des actionnaires, des directeurs.....

Oui ! IL FAUT DEGRAISSER LA MASSE SALARIALE pour permettre de garantir la poursuite d'une politique d'enrichissement des actionnaires arrosant au passage certains directeurs aux ordres !

NOU PE PA AKSEPTE SA !

TOUS MOBILISES A COMPTER DE MERCREDI 2 MARS DEVANT LE SIEGE DE CANAL !

Exigeons l'arrêt de la procédure de licenciement à l'encontre de notre camarade !

Exigeons sa réintégration !

Bémao lè 1é maws 2016.

}